

Création d'une fiche-pratique sur le repérage et l'orientation des femmes victimes de violences conjugales

J. Jacquot et Y. Schmitt

Département de médecine générale, Université de Strasbourg

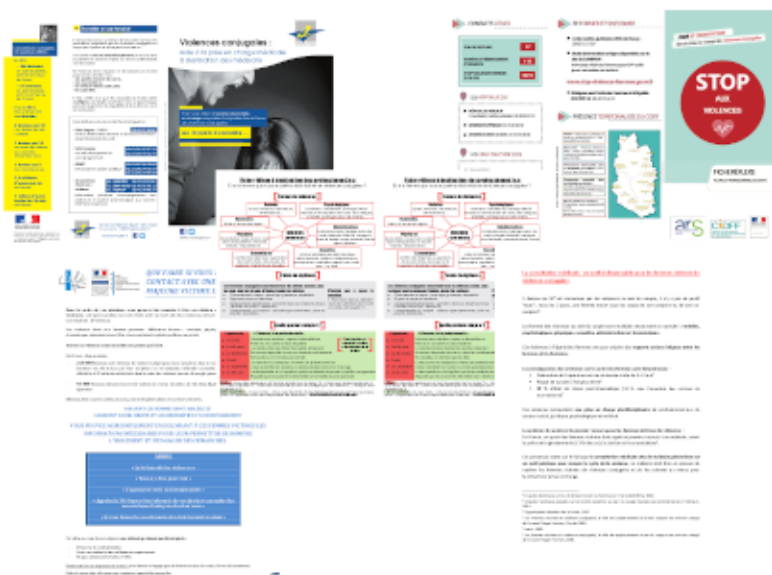
Introduction

Le sujet des violences conjugales est actuellement particulièrement débattu. Pourtant, seuls 4 professionnels sur 10 déclarent pratiquer un dépistage systématique des femmes victimes de violence [1].

Alors que les médias ont pris le relais des réseaux sociaux, que le Gouvernement a lancé un Grenelle des violences conjugales et que la Haute autorité de santé a publié ses recommandations [2], les pratiques des professionnels de santé doivent encore évoluer.

Parmi les freins souvent évoqués par les médecins, le manque de formation et la méconnaissance du réseau de prise en charge reviennent souvent [3].

Fort de l'expérience acquise lors des formations dispensées depuis 2016 par AGJIR et SOS Femmes solidarité 67 aux professionnels de santé du premier recours et aux étudiants en troisième cycle de médecine générale, il semblait opportun de proposer un outils synthétique regroupant les idées-clés essentielles et les coordonnées des structures d'accueil.



Méthode

1. Recensement des fiches pratiques existantes en ligne (moteurs de recherche Google et Ecosia) à l'aide de plusieurs combinaisons de mots-clés
2. Revue de la littérature des références bibliographiques citées dans les fiches recensées (littérature grise et articles)
3. Recensement des structures d'aide aux femmes victimes de violences conjugales dans les deux départements alsaciens (Bas-Rhin et Haut-Rhin), en lien avec les délégations départementales aux droits des femmes et les associations d'aide aux victimes
4. Sélection et hiérarchisation des informations pertinentes au travers d'un groupe de consensus nominal pluriprofessionnel suivant les étapes ci-contre et chargé de répondre à la question : « Quels sont les éléments importants dans le repérage des femmes victimes de violence lors d'une consultation de médecine générale ? »
5. Conception de la fiche pratique régionale à partir des travaux du groupe de consensus

Conclusion

Le médecin généraliste est souvent le premier recours des femmes victimes de violences conjugales. Dépister systématiquement ces violences contribue à améliorer leur prise en charge.

L'utilisation d'un outil synthétique tel que cette fiche-pratique devrait permettre une modification des pratiques des médecins généralistes alsaciens vers un repérage plus fréquent des violences conjugales, à condition d'une diffusion large soutenue par les institutions régionales.

Son évaluation pourra faire l'objet d'un prochain travail.

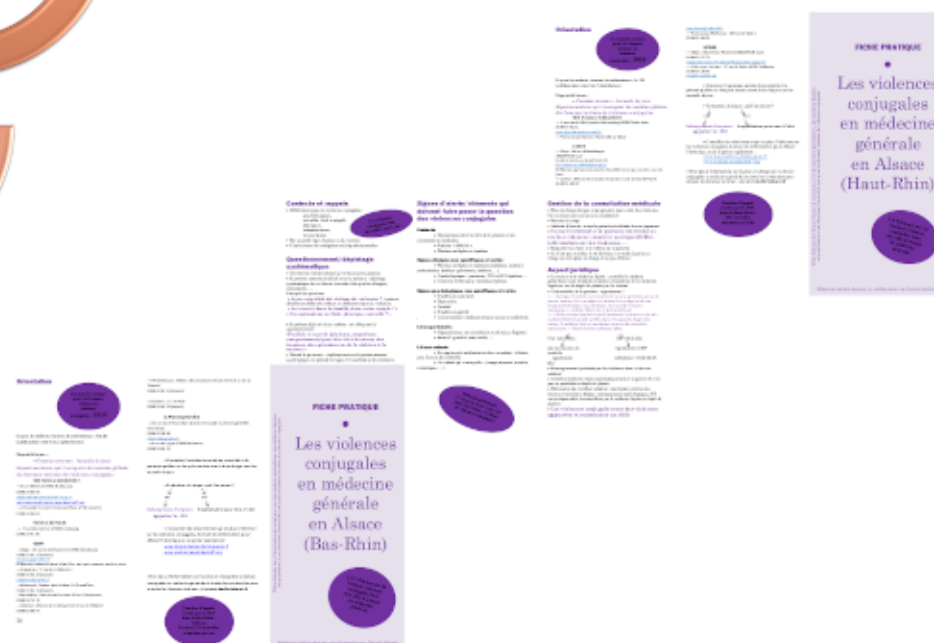
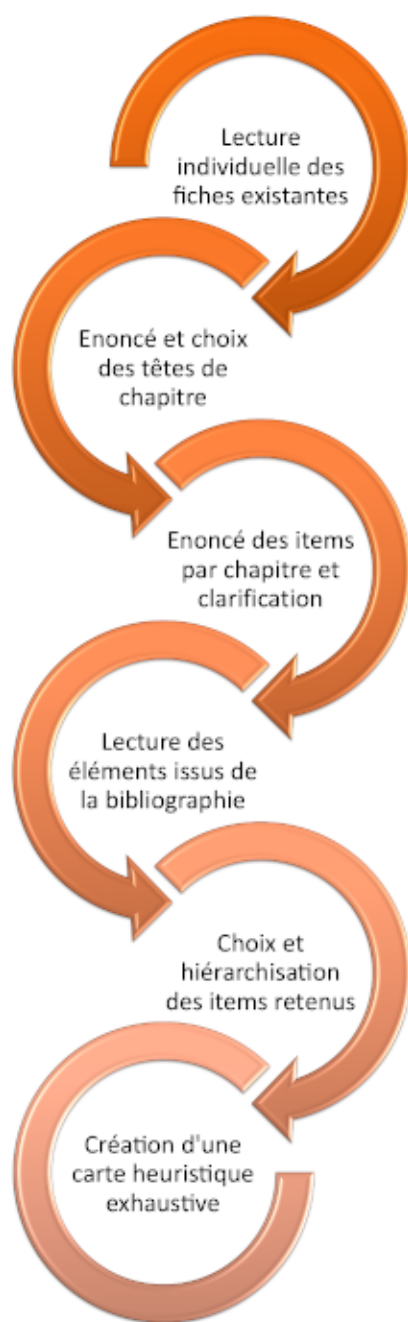
Objectifs

L'objectif principal était de créer une fiche-pratique synthétique regroupant les informations essentielles au repérage et à l'orientation des femmes victimes de violences conjugales lors d'une consultation de médecine générale dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

L'objectif secondaire était d'alimenter la base de données du site declicviolence.fr ayant pour ambition de regrouper le réseau de prise en charge sur tout le territoire français.

Résultats

1. 6 fiches-pratiques ont été recensées en France, dont une spécifiquement destinée aux médecins généralistes, créée dans le cadre d'un travail de thèse en Meuse [4]
2. La revue de la littérature a fait émerger 4 grandes parties :
 - Contexte : chiffres clés liés aux violences, absence de profil type d'agresseur et de victime, types de violences, importance du dépistage systématique
 - Signes d'alerte : facteurs de risques et facteurs aggravants, signes cliniques nombreux (physiques et psychiques), place des enfants
 - Repérage : climat d'écoute, aspects juridiques (tenue du dossier médical, rédaction du certificat, évaluation de l'ITT)
 - Orientation : évaluation du degré de risque vital, ressources locales, accueil de jour départemental
3. L'Alsace compte 14 structures d'aide aux femmes victimes de violences conjugales, dont deux accueils départementaux de jour
4. Le groupe de consensus nominal pluriprofessionnel, composé de 9 experts (1 directeur d'association, 5 médecins généralistes, 2 médecins légistes, 1 psychiatre) a permis la hiérarchisation des informations
5. Les travaux du groupe de consensus (carte heuristique) ont débouché sur la création d'une fiche-pratique sous forme d'un dépliant à trois volets propre à chaque département (67 et 68)



Bibliographie

- [1] Moreau M. Formation sur le repérage et la prise en charge de femmes victimes de violences, organisée par l'association SOS Femmes Solidarité et le syndicat AGJIR : Impact sur les pratiques des professionnels de santé de premier recours. Thèse de médecine : Université de Strasbourg, 2018.
- [2] Haute autorité de santé. Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple : recommandations pour la pratique clinique. Paris : HAS, 2019.
- [3] Boismain A., Gaudin M. Identification des freins des médecins généralistes à pratiquer le dépistage des violences conjugales auprès de leurs patientes : étude qualitative par des entretiens semi dirigés avec des médecins libéraux et salariés en Isère. Thèse de médecine : Université Grenoble Alpes, 2012.
- [4] Dautrevaux M. Quels sont les freins au dépistage et à la prise en charge des violences conjugales en soins primaires ? Quelles réponses peut-on apporter ? Thèse de médecine : Université de Lorraine, 2016.